
Bulletin d'histoire politique

Le Centre de formation populaire : l'« autre gauche » québécoise des années 1970

Louis Favreau



Volume 19, Number 2, Winter 2011

La gauche au Québec depuis 1945

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1054898ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1054898ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Favreau, L. (2011). Le Centre de formation populaire : l'« autre gauche » québécoise des années 1970. *Bulletin d'histoire politique*, 19(2), 153–160.
<https://doi.org/10.7202/1054898ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le Centre de formation populaire : l'« autre gauche » québécoise des années 1970

LOUIS FAVREAU

Sociologue, membre fondateur du CFP

Le Centre de formation populaire est sans doute un foyer d'émergence d'une des composantes de la gauche des années 1970. Il avait un préjugé favorable au socialisme. Mais pas n'importe lequel ! Et sa conception prenait ses principaux ancrages dans les mouvements sociaux de l'époque où il est né (1971), période où émergeait dans le monde syndical et communautaire une pensée explicitement anticapitaliste et ouverte, pour certaines de leurs organisations, au socialisme. Cette pensée embryonnaire sympathisait avec un socialisme démocratique, revendiquait l'autonomie politique des mouvements et se nourrissait d'une approche plutôt autogestionnaire. Le CFP sera au cœur d'affrontements entre deux gauches, la conception démocratique et « mouvementiste » versus la conception autoritaire et du « tout au parti » du courant marxiste-léniniste. Ce court texte insistera davantage sur la décennie 1970. Il évoquera cependant les décennies suivantes pour permettre de voir un peu le cheminement politique de cette mouvance du CFP qui n'est pas sans avoir laissé quelques traces dans l'action politique d'aujourd'hui.

Le début des années 1970 : le CFP émerge dans des années fortes d'effervescence sociale et politique

Début des années 1970, des milliers de jeunes, étudiants surtout, notamment en sciences sociales, profitent des ouvertures sur le monde créées par la « Révolution tranquille » et découvrent qu'ailleurs, d'autres jeunes désirent aussi changer le monde. Le mouvement étudiant s'internationalise à partir du Mai 68 français.

Il s'agit d'étudiants politisés, de culture humaniste chrétienne ou fraîchement initiés à un certain marxisme, qui choisissent de s'engager aux côtés des « classes populaires » sur les terrains de lutte qui se présentent à

eux: le syndicalisme du secteur public pour beaucoup; les comités de citoyens en voie de devenir des organisations d'un mouvement populaire et communautaire; le mouvement d'affirmation nationale. Et parfois les trois choses en même temps.

Le Centre de formation populaire est né au cœur de cette effervescence. Ces dix premières années sont probablement la décennie la plus enflammée et la plus tendue des quatre décennies qui traversent son histoire. Le CFP survivra grâce à la ténacité de ceux et de celles qui ont toujours refusé que l'intention du départ ne meure: outiller les «classes populaires» en leur fournissant un éclairage sur les questions sociales et politiques et en leur donnant plus de moyens de s'organiser dans leur milieu. L'économie, perçue à cette époque comme étant exclusivement captée par le secteur marchand (l'exploitation capitaliste), n'était cependant pas au rendez-vous des initiateurs du CFP.

Le projet du CFP prend ses racines au sein du Conseil de développement social du Montréal métropolitain (CDSMM), plus précisément au Service d'animation de ce Conseil. Il s'agit d'un travail de soutien et d'accompagnement des comités de citoyens de quartiers en difficulté et d'un travail d'éducation sur l'organisation sociale et politique de notre société. À la fin des années 1960, les comités de citoyens se multiplient et fournissent une première base sociale au Front d'action politique (FRAP). Celui-ci connaîtra très rapidement des années difficiles après son échec électoral à l'Hôtel de ville de Montréal, au beau milieu de la crise d'octobre de 1970. C'est dans ce contexte que naît le Centre de formation populaire. Une des raisons de sa création s'appuie sur le fait que les animateurs et dirigeants des organisations avaient besoin de comprendre les raisons de cet échec pour renouveler leurs stratégies de mobilisation.

Les trois années qui ont suivi la constitution du CFP ont été des années de développement, voire de grand déploiement: le financement est au rendez-vous (il est assez inusité puisqu'il vient d'une organisation de charité, devenue par la suite le Centraide que tout le monde connaît); les portes des syndicats et des groupes de citoyens s'ouvrent. La publication de l'ouvrage *Les travailleurs face au pouvoir* par exemple, fera connaître le CFP et servira de base à des activités de formation de militants syndicaux et de groupes populaires (il atteint un tirage record pour l'époque soit 2000 exemplaires). Le CFP est alors véritablement un carrefour de jeunes intellectuels engagés qui se respectent et partagent une vision commune: bâtir un dispositif de formation, autonome et enraciné dans les groupes, au service des travailleurs et de leurs organisations de lutte que ce soit dans leur milieu de travail (par les organisations syndicales) ou dans leur quartier (par les organisations populaires).

C'est, faut-il le dire, la période des manifestes anticapitalistes des centrales syndicales étroitement liés aux mobilisations du Front commun du

secteur public (1972) et à l'emprisonnement des principaux dirigeants syndicaux. Le CFP est solidaire, dès ses débuts, de ces luttes sociales. Les employés du centre vont notamment se syndiquer et déléguer un de leurs membres au Conseil central (CSN) de Montréal, alors dirigé par Michel Chartrand. Le CFP est également solidaire des luttes menées ailleurs dans le monde par les travailleurs, principalement avec l'Amérique latine par l'intermédiaire du réseau de Solidarité Québec Amérique latine (SQAL) et du Comité de solidarité Québec-Chili, deux organisations avec lesquelles il collabore sur une base régulière au lendemain du coup d'État chilien du général Pinochet en 1973.

Au milieu des années 1970, le CFP fait face à une tentative de liquidation gauchiste

Le CFP se voulait un carrefour des différentes sensibilités de la gauche syndicale et populaire qui animaient le Québec social de l'époque. Certains ne l'entendaient pas ainsi. C'est le début de la montée du courant marxiste-léniniste avec sa conception du « tout au parti ». La tentative de liquidation vient de l'intérieur même du centre, d'une partie de l'équipe d'employés liée au groupe *Mobilisation* qui fera un document de 48 pages bien sonnées pour dire que « le CFP n'était rien d'autre qu'un appareil de la bourgeoisie entièrement consacré à la tâche de détourner la classe ouvrière de sa mission historique... ». Vu d'aujourd'hui, on croit rêver d'entendre ce type de discours politique délirant. Une majorité du conseil d'administration et deux employés « dissidents » vont faire bouger les choses en collaboration avec le SQAL et le CQC qui avaient tous deux suffisamment de maturité politique pour savoir qu'on naviguait dans une forme quelconque d'obscurantisme même s'il était de gauche. Enjeu : la démocratie dans les organisations de tous les mouvements (ouvrier, femmes, communautaire...); l'indépendance vis-à-vis des organisations politiques; le refus d'une action politique principalement menée par un parti d'avant-garde; l'éthique dans nos activités (respect du pluralisme et de la démocratie).

La suite est connue : le CFP tient une assemblée de ses membres. 100 personnes doivent traverser un barrage de 40 militants et sympathisants du groupe *Mobilisation*. L'entrée dans la salle leur sera interdite : ils refusaient de signer la déclaration de principes du CFP que tout membre signait généralement au moment de son adhésion. La crise est épuisante mais le CFP regagne ses sources de financement, rebâtit son équipe, se refait un conseil d'administration et un plan d'action. Il se reconstruit autour d'activités de formation pratique (vitalité démocratique des organisations, gestion financière, rapports aux médias...). Simultanément, il poursuit sa réflexion sur des enjeux de société en constituant des comités

de travail menant une réflexion sur la social-démocratie, la condition des femmes et la question nationale. Le CFP ira jusqu'aux limites de ce qui est « acceptable » au plan politique pour une organisation de cette nature : il conclut à un « OUI mais » comme position sur le référendum qui s'annonce en 1980 et tient un important colloque à cet effet. Les organisations syndicales et communautaires aux prises avec la position d'annulation portée par plusieurs groupes politiques de gauche de l'époque apprécieront retrouver là un argumentaire qui leur correspond : affirmation nationale forte, lien avec la question sociale, autonomie des organisations sociales au plan politique mais aussi refus de la neutralité politique.

La décennie 1980 : le CFP s'investit dans le renforcement du mouvement communautaire

Au sortir du référendum de 1980 qui est vécu comme un échec, le militantisme socio-politique des mouvements sociaux du début de cette période est encore aux prises avec le gauchisme. Il n'est pas à son meilleur. Le rejet du politique se fait même sentir assez fortement tant il est associé à ce gauchisme. Par ailleurs, le mouvement communautaire reprend peu à peu son élan sur la base de revendications sociales et le CFP travaille à le soutenir. Ce sera sa priorité. Mais on navigue à vue. En 1986, un certain virage émerge au sein du mouvement communautaire : l'initiative viendra, d'une corporation de développement communautaire (CDC de Victoriaville), la première dans l'histoire de cette nouvelle génération d'organisations communautaires. Le CFP est sollicité pour appuyer ce projet de tenir un colloque du « communautaire ». Cette fois, une stratégie nouvelle émerge à côté de celle de la défense et de la promotion de droits sociaux, celle du développement socio-économique des communautés. Même le « communautaire » des CLSC sera de ce colloque national, et fera germer deux ans plus tard la création d'un regroupement des organisateurs communautaires en CLSC, le RQIIAC.

Le CFP, dans ce contexte, continue de jouer la carte de la formation pratique mais maintient, non sans peine, la réflexion et l'intervention sur des enjeux de société. Cette fois-ci sur les enjeux portés par un mouvement, le mouvement communautaire. Il travaille donc à son histoire, ses conditions d'émergence, son rôle dans le développement des communautés, sa place comme artisan du changement porteur de valeurs alternatives, ses alliances avec d'autres mouvements (femmes, syndicalisme...). Une session qui ouvre des horizons et éclaire à nouveau le débat. Son thème : Mouvement populaire et société¹.

Des années 1990 imaginatives et des années 2000 prisonnières de l'institutionnalisation

Les années 1990 sont plus « imaginatives ». On tente des choses nouvelles : l'Université populaire d'été du CFP devient un lieu de réflexion un peu tous azimuts mais toujours progressiste et centré sur la capacité des mouvements, surtout du mouvement communautaire qui demeure sa principale base sociale et sa source d'inspiration. Le renouvellement de l'État social, la vie associative et la citoyenneté, les mouvements sociaux porteurs d'une culture différente, la révolution informationnelle... seront les thèmes de ces universités d'été qui se dérouleront tout au long ou presque de la décennie 1990, la formation pratique constituant toujours le lien plus concret avec diverses organisations du mouvement communautaire.

Cette période va amener le CFP à se lier davantage avec des groupes de recherche universitaires et avec des organisations comme l'ICEA. Si 1986, par le colloque de Victoriaville, marque un tournant interne au mouvement communautaire, 1996 marque un autre tournant avec le Sommet de l'économie et de l'emploi du gouvernement du Québec. Double tournant en fait : nouvelle étape de reconnaissance du « communautaire » dans son ensemble car il est invité comme acteur à part entière à ce Sommet aux côtés du secteur privé, du monde syndical et de celui du service public. Mais aussi l'introduction d'une division plus marquée au sein du « communautaire » entre d'un côté le « communautaire autonome » et sa stratégie de promotion des droits sociaux et de l'autre l'« économie sociale » et sa stratégie de partenariat que le mouvement syndical s'accorde également à considérer comme légitime et nécessaire.

Le CFP, fidèle à son caractère de carrefour, maintient son cap de soutenir le mouvement communautaire autonome dont il est issu tout en ayant une antenne dans l'économie sociale, notamment avec des chercheurs de l'UQAM engagés dans des travaux sur l'économie sociale dans le secteur de la santé et du bien-être. Il misera de plus en plus, par la suite, sur la question de l'évaluation des pratiques, question sociale et politique bien concrète à laquelle la plupart des organisations communautaires sont confrontées au cours de la décennie 2000 par leurs bailleurs de fonds.

Aujourd'hui, quel avenir pour le mouvement communautaire et le CFP ?

Avec les années 2000, le mouvement communautaire est entré dans une nouvelle période (tout comme le CFP) qui est celle où l'ambivalence prévaut et où la vie associative tend à foutre le camp. Une des dimensions fortes du mouvement communautaire est son rapport à l'État : il est généralement ambivalent, oscillant entre deux pôles, la sous-traitance (qui

garantit des emplois et offre un service à des populations en difficulté) et l'autonomie d'intervention qui offre la possibilité de faire du développement sur de nouveaux enjeux.

Les rapports entre l'État et le mouvement communautaire ont beaucoup changé dans les deux dernières décennies, davantage dans la dernière. D'abord l'État, en délaissant en partie sa fonction d'architecte du développement économique (nationalisations, gestion de grandes entreprises publiques...), a par ailleurs accentué son rôle d'architecte de compromis sociaux. D'autre part, les mouvements sociaux et les communautés ont aussi beaucoup changé. Il n'y a plus d'acteur principal et de projet social alternatif autour duquel se soudaient, à des degrés divers, d'autres acteurs sociaux, comme ce fut le cas à la naissance du CFP, c'est-à-dire un mouvement ouvrier en voie de constituer un mouvement social autour de trois grandes organisations que sont le syndicalisme, le mouvement coopératif et communautaire et des partis politiques de gauche.

Un processus d'institutionnalisation des organisations communautaires

De plus l'État québécois a eu, dans les deux dernières décennies, des effets importants sur plusieurs organisations du mouvement communautaire, en accélérant par de très nombreux moyens (dont celui de partenariats dans le cadre de dispositifs politico-administratifs), la professionnalisation d'organisations sociales et d'associations citoyennes, professionnalisation qui demeure un impensé politique. Le cheminement type de plusieurs organisations communautaires est à peu de choses près le suivant : des militants s'engagent dans des secteurs relativement délaissés par l'État. On s'y dévoue pour une cause sociale (celle des jeunes, celle des quartiers défavorisés, celles des villages abandonnés, celle des lieux pollués, etc.). On finit par devenir des « professionnels » d'une de ces causes sociales, avec des postes permanents rémunérés, à temps plein ou à temps partiel, dans le cadre d'un processus progressif d'accréditation ou de reconnaissance par les pouvoirs publics. Les stratégies d'action collective se déplacent alors de la mobilisation militante et du contact direct et constant avec la population vers le lobby et la visibilité de son organisation laquelle recherche désormais l'accès à deux ressources majeures pour faire progresser les choses : le financement public et la reconnaissance de nouveaux métiers à la recherche d'un certain statut dans la société².

La professionnalisation est alors présentée comme inéluctable, toujours montrée comme hautement souhaitable. C'est aussi le sens premier souvent accordé à l'autre notion, plus large mais du même registre, celle d'institutionnalisation. Dans ce nouveau contexte d'intégration du mouvement par la force des programmes publics de financement qui encadrent

leurs activités, la réflexion socio-politique est devenue plus ou moins une perte de temps au profit de l'«échange sur les expériences» à priori considérées comme des innovations. On y privilégie l'action qui favorise l'obtention de postes de compétence d'ordre administratif (gestion, communication...), réguliers et permanents si possible, au détriment de l'action qui donne du sens et des postes de compétence d'un autre ordre (organisation communautaire, sciences sociales...).

En fait, il y a eu pendant un bon moment absence de réflexion sur la professionnalisation dans les organisations et la professionnalisation des organisations. Car il s'agit bien de deux choses différentes : la première concerne l'incorporation des compétences sectorielles nécessaires, la seconde a trait aux organisations qui se font «bouffer» dans leur fonctionnement démocratique quotidien par les professionnels qui en viennent à exercer l'essentiel de la décision politique. Mieux ou pire, ils deviennent les membres les plus influents des conseils d'administration d'organisations sœurs. On a aussi de plus en plus recours aux professionnels pour faire le travail de représentation... en remplacement des militants et des dirigeants.

Le déficit démocratique de la «gouvernance» associative est là, c'est-à-dire la présence d'acteurs non-élus des organisations qui plongent dans l'arène publique en exerçant les fonctions principales de l'organisation. Et, derrière un discours d'autonomie proclamée et réclamée, une dépendance politique inavouée, des financements publics à une telle hauteur qu'il n'y a plus moyen de se concevoir autrement. L'engagement social initial ne disparaît pas mais il change de sens et de cible. De composante d'un mouvement social, on devient peu à peu un simple groupe d'intérêt public. Et depuis une bonne décennie, en prime, la tendance du financement public à contractualiser le service offert par les groupes (indicateurs de performance, reddition serrée de comptes, comité d'éthique...). Toutes les organisations ne vivent pas ce scénario bien qu'il soit, dans certains secteurs, prédominant³.

Le mouvement communautaire s'interroge donc aujourd'hui sur son avenir. Le CFP aussi. En témoigne, le colloque tenu en mai 2009 et organisé par le Regroupement des organismes communautaires de Montréal (600 groupes) qui portait le titre : *Quel avenir pour le communautaire aujourd'hui?* En fait, le bilan d'une décennie de partenariats divers et contrastés⁴ et le questionnement actuel de plusieurs organisations fait mouche : cette vision partenariale, entre l'État et la société dite civile, s'est montrée trop idéaliste dans son contenu et trop optimiste dans l'évaluation des retombées de ses pratiques. L'intégration de la contestation des groupes s'est faite par une structure publique très prégnante. Mais les réponses à la crise globale que nous traversons (écologique, économique et sociale) semblent ouvrir une nouvelle phase, celle d'une repolitisation du débat social. Le CFP ne s'annonce pas vouloir rester à l'écart de tout cela. Dossier à suivre.

Notes et références

1. Elle donnera lieu à un livre: Louis Favreau, *Mouvement populaire et intervention communautaire*, éditions du CFP, Montréal, 1989.
2. Précisions que le CFP a beaucoup fait du côté de ces nouveaux métiers du social pour leur assurer une protection sociale en travaillant à la mise sur pied d'un régime de retraite pour les salariés du mouvement. Cela est une autre question. Celle que je pose est celle de la place occupée par ceux-ci dans les organisations.
3. Pour une vue d'ensemble de l'évolution du mouvement communautaire des années 1960 à aujourd'hui, voir l'ouvrage de Bourque, Comeau, Favreau et Fréchette, *L'organisation communautaire*, PUQ, Sainte-Foy, 2007.
4. D. Bourque, *Concertation et partenariat, entre levier et piège du développement des communautés*, PUQ, Sainte-Foy, 2008.